



(Dynamisons Ensemble l'Hôpital du Bassin d'Ambert)

Point Service Associations

3, rue de Goye

63600 AMBERT

Contact : Présidente : Yvette DEGEORGES

☎ : 04.73.82.39.01.

yvette.degeorges@wanadoo.fr



Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité. (**Fondée à Saint-Affrique en 2004**)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Association agréée N2008AG0003 Arrêté du 14/08/08

SIREN : 503 711 988 – SIRET : 503 711 988 00017

Président: Michel ANTONY Michel.Antony@wanadoo.fr

Vice Présidente : Françoise NAY jean.rostandivry@wanadoo.fr

Site : <http://www.coordination-nationale.org>

Contact : postmaster@coordination-nationale.org

Ambert le 18 juin 2009

Copies à : Monsieur DUMUIS, Directeur de l'ARH
Monsieur CHEVALEYRE, Maire d'AMBERT
Monsieur VRIGNAUD, Sous Préfet d'AMBERT

A Monsieur LECOMTE
Directeur des Centres Hospitaliers
de Thiers et d'Ambert

Monsieur le Directeur,

Promouvoir et revaloriser le service public hospitalier. Favoriser la concertation de tous les acteurs de la Santé pour le maintien et l'amélioration du Service Public. Organiser la défense des intérêts des personnes susceptibles de faire appel au service hospitalier public, telle est l'orientation de D.E.H.B.A. depuis sa création.

DEHBA (Dynamisons Ensemble l'Hôpital du Bassin d'Ambert) est une association créée en 2003 alors que des menaces de fermeture pesaient sur la maternité. Adhérent à la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité (Association agréée N2008AG0003 arrêté du 14/08/08), notre objectif était de maintenir sur Ambert un établissement MCO, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui, la situation depuis cette date s'étant considérablement dégradée : fermeture de la maternité, de la chirurgie la nuit, les week-ends, les jours fériés ; pas de solution satisfaisante pour la psychiatrie, diminution des effectifs en gériatrie, départ des chirurgiens et anesthésistes, menaces que nous devinons sur la radiologie, l'oncologie, les urgences, le SMUR, et le personnel (les milliers d'emplois en moins contenus dans le plan Bachelot impactent déjà sur le centre hospitalier d'Ambert avec toutes les conséquences que cela implique pour les usagers.)

Le SMUR, qui donne satisfaction à la population, est sans doute la seule réalisation positive sur Ambert ces dernières années. Lors d'une rencontre que nous avons eue avec Mr Despesse (consultant pour le COPIL Thiers-Ambert) celui-ci nous avait laissé espérer de nouvelles activités pour Ambert (développement de l'oncologie, opération des yeux entre autres) à condition que la direction de l'ARH soit d'accord. A ce jour qu'en est-il ?

Jusqu'à début 2008, DEHBA était conviée au Conseil d'Administration en tant qu'auditeur libre. C'est moi-même, en qualité de Présidente de l'association, qui assurai cette fonction sans que cela perturbe, que je sache, l'organisation et le contenu des débats. Depuis votre prise de fonction en tant que Directeur par intérim du CH d'Ambert, ma présence n'est plus désirée. Pour mémoire je vous rappelle mon courrier du 3 juin 2009, dans lequel nous vous demandions de nous communiquer les comptes rendus du conseil d'administration.

Ne soyez pas étonné que, devant le démantèlement et les incertitudes qui pèsent sur notre hôpital, nous soyons soucieux et trouvions légitime de nous faire entendre lorsque des responsables (tel le Directeur de l'ARH) ou des médias viennent se pencher sur notre hôpital. Les professeurs Vallancien et Guidicelli (dont nous sommes loin de partager les analyses et les objectifs) avaient bien compris l'intérêt du dialogue avec les associations représentant des usagers. Lors de leur passage à Ambert (septembre 2006) ils ont accepté d'organiser un dialogue avec les représentants de DEHBA alors que cela n'était pas prévu dans leur agenda. Nous en sommes ressortis « vivants » les uns et les autres, et l'échange n'a pas manqué d'intérêts.

Nous sommes contre le projet territorial d'offre de soins Thiers-Ambert, parce qu'il se fait au détriment de la population du bassin d'Ambert qui perd une proximité que nous estimons essentielle pour les usagers mais aussi pour le dynamisme du territoire, qui est confronté à une disparition sans précédent de ses services publics. Et alors ??? Serait-ce « criminel » de le dire, y compris dans des manifestations ! Et cela mérite-t-il que notre association soit jugée indigne, au point de la priver, elle et les usagers qu'elle représente, des informations sur les évolutions de l'hôpital ?

DEHBA, nous vous le rappelons, est une association qui représente les Usagers de l'hôpital public d'Ambert. Les valeurs de l'association sont respectables, et même si vous ne les partagez pas, ce qui est votre droit, cela ne vous autorise pas à considérer ses responsables comme des destructeurs dont le but serait l'élimination de ce qui existe encore. Si l'hôpital en général va mal ce ne sont pas les usagers et leurs associations qui portent la responsabilité de sa gestion, et nous refusons de vous servir de « boucs émissaires » si de nouvelles mesures désagréables dictées par la loi « Hôpital Patient Santé Territoire » s'abattaient sur notre centre hospitalier.

Nous ne sommes ni contre les réformes, ni contre les évolutions dans la mesure où elles vont dans le sens de l'amélioration du service aux usagers. Nous souhaiterions en discuter avec vous dès que vous le pourrez.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour DEHBA, la Présidente

Yvette DEGEORGES